

Programme de formation

Accompagnement VAE Titre Professionnel ADVF - France VAE

"Assistant(e) De Vie aux Familles"

L'accompagnement permet aux candidats de pouvoir formaliser leurs expériences professionnelles et personnelles afin d'obtenir le diplôme du TP "Assistant(e) De Vie aux Familles".

L'accompagnement est adaptable au profil du candidat au regard de son objectif de certification, de son profil, de sa situation. Il est personnalisé et individualisé.

Durée: 50.00 heures (jours)

Profils des stagiaires

- Le dispositif de VAE est accessible à toute personne ayant des compétences liées au diplôme visé. Peuvent en bénéficier les salariés travaillant dans le secteur privé, les demandeurs d'emploi, les bénévoles, les proches aidants.
- Aide à domicile
- Personnel d'EHPAD
- Auxiliaire de vie social/ Accompagnant éducatif et social

Prérequis

- Etre recevable à la VAE

Accessibilité

-Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'aménagements pendant leur accompagnement à la VAE. Nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap.

- Les modalités et délais d'inscription :

Pour s'inscrire à un accompagnement VAE de la filière sanitaire et sociale, s'inscrire sur France VAE : <https://vae.gouv.fr/>

ou contactez Stéphanie au 03 83 54 63 67, par mail vae@institutdeformationpratique.fr.

L'inscription est effective dès la prise en charge de la candidature sur France VAE par l'IFP sous 2 jours ouvrés

L'accompagnement est effectif dès validation du parcours VAE sur France VAE et signature du contrat d'organisation et d'accompagnement à la VAE.

Objectifs pédagogiques

- À l'issue du module d'accompagnement, le candidat sera en capacité de faire reconnaître ses compétences professionnelles et personnelles acquises par l'expérience par un jury de certification afin de valider le TP "Assistant(e) De Vie aux Familles".

Contenu de la formation

- Accompagnement au dossier de faisabilité
 - Préciser le projet du candidat et confirmer la certification choisie
 - Vérifier l'adéquation entre les compétences métier acquises par le candidat et la certification visée.
 - Compléter le dossier de faisabilité
- Accompagnement à la rédaction du dossier d'expérience
 - S'approprier le référentiel professionnel et le dossier d'expérience
 - Décrypter les compétences attendues dans le référentiel professionnel
 - Travailler à l'analyse des expériences individuelles retenues, à partir des récits d'expériences préalablement repérés par le candidat
 - Décrire et formaliser ses activités
 - Préparer l'entretien final avec le jury VAE

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Les accompagnateurs sont expérimentés dans la lecture des référentiels, dans l'aide au choix des situations et dans l'accompagnement à la rédaction.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de l'accompagnement (référentiel, dossier d'expérience)
- Analyse de situations vécues
- Mise en situation pour la préparation de l'oral devant le jury VAE

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de l'accompagnement
- Délivrance d'une attestation de suivi de l'accompagnement VAE
- Evaluation des acquis en auto-positionnement

Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

A l'issue de l'accompagnement, les candidats seront en mesure de présenter leur dossier d'expérience au certificateur du diplôme : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

TP "Assistant(e) De Vie aux Familles"

Modalités d'obtention

- Délivrance d'une attestation de suivi de l'accompagnement VAE par l'organisme
- Passage devant un jury VAE pour l'obtention du diplôme

Détails sur la certification

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code(s) NSF : 330t : Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

Formacode(s) :

44028 : Auxiliaire vie sociale

42056 : Service à la personne

44030 : Assistance maternelle

Nom du titre visé : Titre professionnel d'Assistant de vie aux Familles (ADVF)

Code RNCP : RNCP37715

Nom du certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Date de certification 05/07/23

Date d'échéance de l'enregistrement : 05-07-2028

Secteurs d'activités :

Cet emploi s'exerce dans le cadre d'associations d'aide à domicile tant en mandataire qu'en prestataire, dans le cadre d'entreprises de services à la personne, en emploi direct.

Ces emplois peuvent également s'exercer au sein d'institutions spécialisées (pavillons de vie pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer, par exemple). Le secteur des assurances tend à développer des emplois d'assistance à domicile.

Type d'emplois accessibles :

auxiliaire de vie

assistant de vie

assistant ménager

agent à domicile

garde d'enfant à domicile

garde à domicile

Suite de parcours :

- CCS (Certificat Complémentaire de Spécialisation)
- DEAES
- DEAS
- BEPA services aux personnes

liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : oui

La fiche RNCP37715 est consultable sur <https://www.francecompetences.fr>

Les bilans et rapports sur les titres professionnels sont consultables sur le site du ministère du travail :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014>

A l'issue de sa présentation devant le jury de validation VAE, le candidat pourra valider le diplôme en intégralité, ne rien obtenir ou obtenir une validation partielle (les blocs de compétences seront acquis à vie). Le candidat pourra alors se représenter à une session d'examen ultérieure pour valider les blocs de compétences manquants.

Indicateurs de résultats

Pas de session en 2021-2022

Les personnes ayant suivi ce module en 2023 ont fait l'évaluation suivante

Taux de satisfaction globale : 9.2 /10

Taux de recommandation du module : 100%

Nombre de candidats accompagnés : 2

Taux d'obtention du diplôme : 50% (sur la base des personnes qui se sont présentées aux examens)

Tarif de la formation *formation prise en charge par la mesure apprentissage; autres financements possibles: conseil régional; Pôle Emploi; CPF...*

- Titre ADVF : 8 535€ net de taxe frais d'examens inclus comprenant le certificat SST/ les compétences transverses / suivi du dossier professionnel / transmission du livret d'évaluation / préparation aux examens.

- CCP1 uniquement : 2660.00 € net de taxe frais d'examens inclus, comprenant le certificat SST/ les compétences transverses / suivi du dossier professionnel / transmission du livret d'évaluation / préparation aux examens.

- CCP2 uniquement : 4800€ net de taxe frais d'examens inclus, comprenant le certificat SST/ les compétences transverses / suivi du dossier professionnel / transmission du livret d'évaluation / préparation aux examens.

- CCP3 uniquement : 2 390€ net de taxe frais d'examens inclus, comprenant le certificat SST/ les compétences transverses / suivi du dossier professionnel / transmission du livret d'évaluation / préparation aux examens.

Contact :

Annabelle RUERRE

a.ruerre@institutdeformationpratique.fr

06.44.81.34.70